



Conflit avec mon charpentier

Par **sparck12**, le **04/12/2009** à **16:29**

Bonjour, je suis actuellement en conflit avec mon charpentier qui m'a posé le bardage. En premier, il m'a dit un mois à venir après mon coup de téléphone, de plus, il me répond que par mail. Donc mon souci, j'ai une lame de bardage en Douglas qui est fissurée sur environ 15 à 20 cm de long et 2 à 3 cm de large (je vois le par pluie). Il est passé le 3 décembre, je n'étais pas là. Il m'a laissé un message me disant d'utiliser le produit qu'il m'a donné ce jour-là. Le produit (Parasilico am 85-1) en gros un silicone neutre. J'ai réussi à l'avoir au téléphone, il m'a dit que cela va tenir et de plus, ça m'a permis de l'appliquer. Nous sommes à une distance de 30 km et il m'a dit qu'il ne peut pas se déplacer pour "des petites bricoles". Donc je lui ai dit qu'il était hors de question que je fasse les réparations moi-même, alors que cela était de son ressort. Pouvez-vous me dire ce que je dois faire ?

Copie du mail que je lui ai envoyé :

Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique du 03/12/2009, pour le problème de bardage, je suis très mécontent de la solution que vous me proposez. Je ne ferais aucune réparation moi-même sur le bardage que vous avez posé. Pour ce qui concerne le rayon d'intervention, vous étiez bien conscient de la situation géographique du chantier, donc il ne faut toujours prendre comme excuse les distances. Donc j'espère avoir de vos nouvelles avant la fin de la semaine avant que je n'engage quelque procédure. Je contacte demain le service juridique de mon assureur dans un premier lieu, donc j'espère avoir de vos nouvelles en début d'après-midi le 04/12/2009. Cordialement, merci aux personnes du forum qui peuvent m'aider.